



RAPPORT ANNUEL DES MINOTIERS, 2001 - 2002



	<p>Confidentiel une fois rempli La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles et elles serviront exclusivement à des fins statistiques. Les dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i> qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon pour la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> ou toute autre loi.</p> <p>Renseignements recueillis en vertu de la <i>Loi sur la statistique</i>, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.</p> <p>Ces renseignements sont demandés pour permettre de fournir aux exploitants agricoles et aux administrations publiques des données précises et actuelles sur les minoteries.</p> <p>Ontario : Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de votre province, en vertu de l'article 12 de la <i>Loi sur la statistique</i>. Vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec le ministère de l'Ontario en communiquant votre décision par écrit au Statisticien en chef et en retournant votre lettre avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.</p>
--	---

INSTRUCTIONS : Retourner **d'ici deux semaines** votre questionnaire rempli par télécopieur au (613) 951-3868 ou par courrier à la Sous-section de la commercialisation des grains, Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6.

Pour communiquer avec nous par téléphone, composer le (613) 951-8714.

If you prefer this questionnaire in English, please check here

DU 1^{er} AOÛT 2001 AU 31 JUILLET 2002.

Nombre de jours d'exploitation au cours de la campagne agricole jours

Capacité totale de la minoterie (journées de 24 heures) tonnes

BLÉ DE MOUTURE		
Blé moulu	Quantité moulue	Stocks de blé au 31 juillet (inclure le blé détenu dans les cellules de la minoterie et en entrepôt, non agréé. Exclure le blé qui vous appartient et qui est entreposé dans des silos agréés.)
	tonnes	tonnes
Blé roux de printemps de l'Ouest canadien (y compris le blé extra fort roux)		
Blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien		
Blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien		
Blé dur ambré de l'Ouest canadien		
Blé de printemps Canada Prairie (roux ou blanc)		
Blé de l'Ontario:hiver		
printemps		
Blé du Québec: printemps		
hiver		
Autre blé de l'Est (précisez)		
TOTAL, BLÉ		

FARINE DE BLÉ PRODUITE			
Catégorie de farine	Quantité produite	Stocks de farine au 31 juillet	
		À la minoterie	Entrepôts provisoires et en consignation (quantités en transit comprises)
	tonnes	tonnes	tonnes
Farine n° 1 de printemps ou «fine fleur» (y compris la semoule)			
Farine n° 2 de printemps «fleur» (y compris pour les boulangeries)			
Farine n° 3 de printemps «fleur» (y compris pour l'exportation)			
Farine de blé entier et graham			
Farine de blé tendre			
Farine de blé dur et semoule			
Farine de qualité inférieure			
TOTAL, FARINE DE BLÉ			

ISSUES DE BLÉ PRODUITES		
Description	Quantité produite	Stocks de déchets de mouture au 31 juillet
	tonnes	tonnes
DÉCHETS DE MOUTURE		

RAPPORTER POUR L'ANNÉE 2001 - 2002

CÉRÉALES SECONDAIRES MOULUES (sans les moutures pour l'alimentation des animaux)

Céréales secondaires	Quantité de grain moulu				Stocks de céréales secondaires en fin d'année dans les cellules et dans les installations non agréées. Exclure les céréales dans les silos agréés. tonnes
	Total tonnes	de l'Est tonnes	de l'Ouest tonnes	Importé tonnes	
Avoine					
Orge					
Seigle					
Maïs					
Grain semi-transformé, ex. gruau d'avoine (précisez) _____					
Autre céréale (précisez) _____					

PRODUITS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

Produits de céréales secondaires pour consommation humaine et issues	Quantité produite tonnes	Stocks des produits de céréales secondaires en fin d'année (tonnes)
Avoine : farine d'avoine		
farine grossière d'avoine		
flocons d'avoine		
gruau d'avoine		
Orge : farine d'orge		
farine grossière d'orge		
orge mondée et perlée		
Seigle : farine de seigle		
farine grossière de seigle		
Maïs : farine de maïs		
farine grossière de maïs		
gruau de maïs, tous genres		
grosse semoule de maïs		
Autre (précisez) _____		
TOTAL, ISSUES (son, écalures, etc.) produites au moment de moudre les céréales secondaires figurant ci-dessus		

Nom de la personne à contacter pour obtenir plus d'information : _____

Numéro de téléphone : () _____ **Numéro de télécopieur :** () _____

Courriel : _____

COMMENTAIRES : *Veillez indiquer tout événement inhabituel qui pourrait influencer sur les données de cette année tel que la maintenance, la fermeture pour des vacances, les grèves ou tout autre changement dans les opérations.*